



FAUX MONNAYAGE

DISTINGUER LE FAUX DES VRAIS

Texte et photos Jos Balcaen



Chaque année, de 15 à 25 000 faux billets – principalement des coupures de 50 euros – sont saisis en Belgique par les services de police et la Banque nationale. Pour lutter contre les faussaires, la police fédérale dispose d'un service baptisé OCRF-M. Que signifie cet acronyme et que font les enquêteurs qui travaillent au sein de ce service? Inforevue lève un coin du voile...

BRUXELLES – Depuis toujours, le faux monnayage est sévèrement puni. Au Moyen Age, par exemple, les faussaires étaient ébouillantés et on leur versait du plomb fondu dans la bouche...

Si de tels châtiments corporels ne sont heureusement plus de mise aujourd'hui, il n'en reste pas moins vrai que l'on ne badine toujours pas avec la contrefaçon d'argent en Belgique. Les auteurs de pareilles infractions sont en effet passibles, en vertu des articles 160 à 178 du code pénal, de peines pouvant aller jusqu'à 20 ans de réclusion criminelle. Dépendant de la Direction de la lutte contre la criminalité économique et financière de la police judiciaire fédérale, l'Office central pour la répression des

faux (OCRF) compte un service orienté vers le faux monnayage (-M). Il se compose d'une petite dizaine d'enquêteurs qui ont pour mission principale d'expertiser billets et pièces de monnaie, afin d'en déterminer l'authenticité.

"Nous sommes un service d'appui, qui travaille en partenariat étroit avec la Banque nationale de Belgique et qui intervient, en tant qu'expert, au profit de tous les services de police", explique le commissaire Jeroen Peeters, chef de service.

"Lorsque nous recevons un billet – le plus souvent une coupure en euro –, il nous appartient d'en déterminer l'authenticité. Avec l'expérience, et grâce à du matériel sophistiqué, nous pouvons rapidement trancher. Soit le billet est un

A droite: Le commissaire Jeroen Peeters en compagnie d'un 'expert' de la Banque nationale de Belgique.

En bas: Tous ces billets de 100 euros sont faux! Ils ont été retirés de la circulation au cours des six premiers mois de 2007.



...

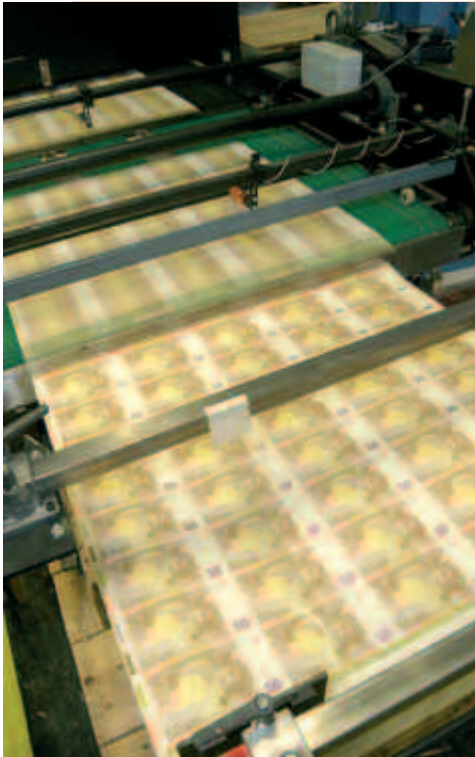
original et il sera restitué à son propriétaire, soit c'est une contrefaçon et nous devons alors en déterminer l'origine. Il existe, pour ce faire, une classification belge et européenne établie en fonction de critères techniques. L'utilisation de 'classes' permet de déterminer l'origine du faux billet, de retracer son écoulement et par conséquent de tenter d'identifier son contrefacteur".

"Pour les six premiers mois de l'année 2007, le service a dressé quelque 900 procès-verbaux", souligne l'inspecteur principal Jean-Claude Museur, enquêteur à l'OCRF-M. "A chaque sollicitation, nous rédigeons un procès verbal subséquent consignait le résultat de notre expertise. Il nous est aussi régulièrement demandé par les parquets un rapport très circonstancié sur les éléments qui nous ont permis de déterminer le caractère contrefait du billet examiné. C'est chose facile pour nous qui disposons de spécimens authentiques de la plupart des monnaies ayant cours dans le monde."

"Enfin, nous pouvons éditer une cartographie, allant du niveau local belge au niveau européen, qui montre l'importance des saisies de telle ou telle classe de contrefaçons. Pareilles informations sont précieuses pour orienter l'enquêteur de terrain."

Qui sont les faussaires?

"Il n'y a pas vraiment de profil type", déclare Pascal Roland, enquêteur. "Certains faussaires sont de vrais amateurs qui sortent quelques billets sur



BON À SAVOIR !

L'euro est remarquablement protégé, puisqu'il dispose de neuf éléments de sécurité 'tous publics'.

A côté de ceux-ci, il en existe encore plusieurs dizaines connus des seuls experts de la Banque nationale.

Pour en connaître plus sur le sujet, n'hésitez pas à consulter le site de la Banque nationale de Belgique, www.bnb.be.

La rubrique 'en savoir plus sur la sécurité des billets en euro' vous donnera de précieux conseils :

- touchez l'impression en relief – des procédés d'impression spéciaux confèrent au billet son toucher unique;
- examinez le billet par transparence : le filigrane, le fil de sécurité et le nombre incomplet apparaissent. Ces trois éléments sont visibles aux recto et verso des billets authentiques;
- inclinez le billet : au recto, apparaît alors une image changeante sur l'hologramme. Au verso, on peut voir la bande brillante (sur les coupures de 5, 10 et 20 euros) ou le nombre à couleur changeante (sur les coupures de 50, 100, 200 et 500 euros);
- vérifiez toujours plusieurs éléments de sécurité. Quelques secondes suffisent pour vérifier l'authenticité de la plupart des billets.

“ Pascal Roland

Le nombre de fausses pièces de deux euros a connu une croissance exponentielle

leur petite imprimante à jets d'encre. D'autres, par contre, sont de véritables escrocs provenant principalement des pays de l'Est. Ils n'hésitent pas à écouler, en grande quantité, de faux billets imprimés de manière très professionnelle sur une machine 'offset'. La qualité est parfois surprenante, mais à ce jour, aucune contrefaçon ne comportait plus de trois ou quatre des neuf éléments de sécurité que comporte un billet en euro (voir encadré ci-dessus).

La grande distribution et les banques s'étant équipées en matériel de détection des rayons ultra-violets, beaucoup de faussaires ont investi dans le décodage de cette technologie et leurs billets présentent aussi, désormais, des marques UV. Les hologrammes et filigranes semblent également assez faciles à imiter. Par contre, la falsification du relief des billets demeure toujours complexe.”

“Notre service est de plus en plus sou-

vent confronté à de la fausse monnaie métallique”, poursuit Pascal Roland. “Le nombre de fausses pièces de deux euros a ainsi connu, ces dernières années, une croissance exponentielle. La plupart viennent de France et d'Italie, d'autres de Turquie où elles sont fabriquées par des organisations criminelles liées au trafic de stupéfiants. Certaines de ces pièces sont si bien imitées qu'il nous faut l'aide de la Monnaie Royale de Belgique pour en déterminer le caractère contrefait”.

Un service d'appui

“L'OCRF-M est un véritable service d'appui pour tous les enquêteurs de terrain”, martèle Jean-Claude Museur. “En cas de doute sur l'authenticité d'un billet, le policier ne doit pas hésiter à nous contacter ou même à venir chez nous à Bruxelles¹. En quelques minutes, nous sommes bien souvent capables de déterminer si la coupure présentée est vraie ou fausse.”

“ Cela évite parfois bien des problèmes... Il est déjà arrivé, par le passé, que des collègues, convaincus d'être en présence de faux billets, y apposent en grand la mention 'Ne varietur', voire perforent la coupure. Après expertise, il s'est avéré que le billet était bien authentique... Ainsi dégradé, il n'a jamais été remboursé par la Banque nationale !”

Il n'y a cependant pas lieu de trop s'inquiéter car le pourcentage de faux billets en circulation dans la 'zone euro' demeure très faible. Au cours du premier semestre 2007, seulement 265 000 faux ont été retirés de la circulation sur une masse monétaire globale de quelque 11 milliards de billets. Europol constitue un point de contact dans cette matière, au niveau de la zone Euro. Il centralise un maximum de données, favorise l'échange d'information entre les offices centraux, forme, coordonne et apporte des appuis en vue de faciliter les recherches.

La matière est vaste et parfois assez technique. Pour les policiers qui souhaiteraient en connaître davantage sur le sujet, un point de contact téléphonique existe au 02 221 5409. En outre, les enquêteurs de l'OCRF-M sont prêts à organiser une formation au profit des services qui en feraient la demande. ■

¹ OCRF, boulevard du Berlaymont, 8 (14 pour l'adresse postale) à 1000 Bruxelles.